

SANTÉ

Orthophonistes, la longue attente



Malgré la nécessité pour de nombreux enfants, l'orthophonie reste un domaine bouché.
Photo d'archives

Malgré des efforts de l'État pour augmenter le nombre d'orthophonistes en France, les chiffres mais aussi les témoignages démontrent une insuffisance, notamment en ruralité.

oscar.lefevre@centrefrance.com

Les premières semaines qui suivent la rentrée scolaire peuvent être l'occasion de détecter des troubles ou des difficultés à écrire ou à parler, qui nécessitent l'aide d'un ou d'une orthophoniste. De nombreux parents du Cher regrettent des temps d'attente trop longs avant d'obtenir un premier rendez-vous. Cette attente se compte généralement en années et pousse parfois la recherche en dehors du département.

L'Assurance maladie a répertorié les orthophonistes libéraux et leur patientèle par région, de 2017 à 2024. En Centre-Val de Loire, le nombre de professionnels est passé de 571 en 2017 à 663 en 2024, une hausse de 16 %. Le nombre de patients par orthophoniste a, lui, baissé de 8 %, passant de 85 en 2017 à 78 en 2024. Malgré cette baisse, la région Centre-Val de Loire se place quatrième derrière la Bourgogne Franche-Comté, la Normandie et le Grand Est, en nombre de patients par orthophoniste.

Face à ce constat, Anne-Lise Perolat, diplômée en 2023 et orthophoniste libérale à Saint-Doulchard depuis octobre 2024, souligne des problèmes structurels à l'échelle nationale et locale. D'année en année, leur « champ de compétences » s'élargit, explique l'orthophoniste. Elle prend l'exemple post-Covid, avec des patients qui consultaient pour des pertes d'odorat et de goût. De plus, leur patientèle s'étend « du bébé à la personne âgée », ce qui explique en partie ces listes d'attente interminables. À cela s'ajoute de plus en plus d'administratif à gérer.

« Des patients qui font 45 minutes de route »

Dans le cas d'Anne-Lise Perolat, son emploi du temps était complet au bout de deux mois d'installation, en travaillant quatre jours et demi par semaine. Depuis, il faut compter « un à deux ans d'attente globalement » pour avoir un rendez-vous, confie-t-elle. Même si elle a fait le choix de s'implanter sur un territoire rural, pour des raisons principalement personnelles, Anne-Lise Perolat avoue que les conditions « ne favorisent pas l'installation ». Elle souligne un manque « d'aide » et « une attractivité du territoire difficile ». C'est comme ça qu'elle se retrouve avec « des patients qui font 45 minutes de route » pour venir, ou d'autres qui « cherchaient depuis quatre ans ».

L'orthophoniste, en porte-parole de ses confrères, explique également que le salariat est délaissé car il comporte « peu d'attractivité financière. En structure, nous sommes payés selon des conventions et considérés comme Bac +3 alors que nous sommes diplômés d'un Master ». Pourtant, suite à son expérience à l'hôpital Necker, à Paris, elle note de nombreux avantages, pour les professionnels comme pour les patients, de travailler en collaboration avec d'autres spécialistes.

Ces problèmes structurels ont des répercussions sur les parents et leurs enfants. Julie Lacaud est maman, à Mehun-sur-Yèvre, d'une jeune fille âgée de 12 ans, « présentant plusieurs troubles des apprentissages : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, TDA... » Elle témoigne de sa difficulté à accéder aux soins, malgré « une reconnaissance auprès de la MDPH et d'un PPS (*) ». Elle étend ce constat à d'autres professionnels de santé comme les « psychiatres, neuropsychologues, psychomotriciennes, ergothérapeutes » et qualifie l'obtention d'un rendez-vous de « parcours du combattant ».

Elle souhaite mettre en avant des difficultés concrètes dans la vie de sa fille, notamment à l'école et se dit révoltée du « décalage entre le discours qui nous demande d'agir rapidement pour accompagner les troubles de l'enfant et la réalité du système de soins ».

(*) Maison départementale des personnes handicapées et Projet personnalisé de

scolarisation.